MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 BP 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
Maep.info@gouv.bj
www. agriculture. gouv.bj

LE MINISTRE

N° 471 MAEP/DC/SGM/DPAF/ABSSA/SA

Cotonou, le 27 OCT 2022.

LETTRE CIRCULAIRE

(A tous les partenaires et clients de l'ABSSA et du LCSSA)

Le Gouvernement, dans sa politique de moderniser l'administration publique à travers les réformes en cours, a décidé de rationaliser le paysage institutionnel du systèrne national de sécurité sanitaire des aliments.

A cet effet, le Conseil des ministres, en sa session du mercredi 27 juillet 2022, a approuvé la fusion par absorption du Laboratoire Central de contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) par l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA).

Ainsi, le LCSSA devient une direction technique de l'ABSSA qui est désormais l'unique interlocuteur en matière de sécurité sanitaire des aliments.

En conséquence, toute correspondance, demande d'analyse, d'appui technique ou de partenariat en matière de sécurité sanitaire des aliments, doivent dorénavant être adressées à l'ABSSA sise à Mènontin, rue Canal 3 Bénin.

Enfin, je voudrais rassurer les partenaires et les clients de l'ex LCSSA, que cette réforme ne porte aucun préjudice aux prestations du laboratoire mais vient renforcer la qualité des prestations de l'ABSSA et le système national de sécurité sanitaire des aliments pour la compétitivité des produits « made in Benin » sur les marchés et la protection de la santé des consommateurs.

REPUBLIQUE DU BENIN * MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE * LE MINISTRE

Gaston C. DOSSOUHOUI